

COMPETENCE II : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE L'HOMME DANS LA SOCIÉTÉ

THÈME : LES CONDITIONS DE LA LIBERTÉ

LEÇON 1 : LA CONNAISSANCE DE L'HOMME

Contenus : La conscience - La mémoire - La violence – La liberté comme caractéristiques de l'homme. L'inconscient comme une autre dimension de l'homme. Les limites de la conscience dans la connaissance de l'homme. La relation entre le déterminisme psychologique et la responsabilité humaine Complexité de la nature humaine.

Situation d'apprentissage

Pendant le cours d'EPS, le chef de classe de la Terminale D3 du Lycée Moderne1 de Bouaflé, **d'ordinaire calme et respectueux, agresse violemment sa voisine**. Pour **comprendre** le comportement imprévisible de leur camarade, les élèves **cherchent à connaître les caractéristiques de l'homme**, établir le lien entre **le déterminisme psychologique** et **la responsabilité humaine** et **apprécier la complexité de la nature humaine**.

INTRODUCTION

L'homme, contrairement aux animaux, a une nature spirituelle. En cela, il est le seul au monde qui se saisit à la fois comme sujet connaissant et objet de connaissance. Mais la saisie de l'homme n'est pas une affaire aisée. A ce propos, **Marcel Proust**, dans son ouvrage *A la recherche du temps perdu* fait remarquer ceci : « **L'homme est une ombre qu'on ne peut jamais pénétrer**. » A la vérité, il est difficile de cerner l'homme en ce qu'il ne se limite pas à sa dimension extérieure. C'est pour cette raison que **Socrate** invitait les hommes à la connaissance psychologique à travers la formule « **Homme connais-toi, toi-même**. » Cet appel présuppose et relève l'autre dimension cachée de l'homme ; la conscience. Alors question : La connaissance seule peut-elle satisfaire l'exigence d'une connaissance totale de l'homme ? Autrement dit, qui sommes-nous ? Par ailleurs, l'homme est-il à mesure de se connaître au point d'affirmer sa souveraineté sur tout ce qui existe ?

I- LES CARACTERISTIQUES DE L'HOMME

A- La conscience comme essence de l'homme

L'essence d'une chose est ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est et n'est pas ce qu'elle n'est pas. C'est donc par ce par quoi elle est reconnue. Autrement dit, c'est ce qui caractérise ou définit cette chose. Parlant de l'homme, les Rationalistes à la suite de René DESCARTES (1596-1650) définissent l'homme comme un être essentiellement doué de Raison, de pensée ou de conscience. Mais qu'est-ce que la Conscience ? Du latin « *Cum Scientia* », la conscience signifie « **ce qui es accompagné de savoir**. » Elle est la faculté de connaissance, de réflexion, de discernement et de jugement. C'est l'intuition plus ou moins claire qu'un sujet a de ses états et de ses actes. A ce titre, la conscience est une lumière à la fois interne et externe qui détermine l'homme. Elle lui permet non seulement de connaître, mais aussi et surtout de juger. C'est ce que pense **André LALANDE** lorsqu'il définit la conscience dans son ouvrage *Vocabulaire critique et technique de la philosophie* comme : « **La faculté qu'a l'homme de connaître son existence et de la juger**. » Cette définition donne à distinguer la conscience psychologique qui correspond au pouvoir de connaître et la conscience morale qui correspond au pouvoir de juger.

***La conscience psychologique** : Elle porte sur un jugement de réalité. C'est elle qui fait de l'homme un être connaissant, c'est-à-dire capable de saisir ce qui se passe en lui et hors de lui. Elle est dite conscience irréfléchie car considérée comme la connaissance immédiate et spontanée de nos réalités. C'est en ce sens

que Feuerbach dans L'Essence du Christianisme déclare : « Là où il y a conscience il y a capacité de science. »

*La conscience morale : Elle porte sur un jugement de valeur. C'est elle qui rentre en jeu lorsque nous jugeons de la valeur morale de nos actes. Elle est un jugement intérieur qui nous permet de distinguer le bien du mal et du bon du mauvais. Dans (Emile ou De l'Education, 1972, Paris, Garnier, 1966, p.351.), Jean-Jacques Rousseau note à propos : « Ô Conscience ! Ô Conscience ! Instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre ; juge infaillible du bien et du mal qui rend l'homme semblable à Dieu. C'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions ».

Outre cela, la conscience se manifeste sous d'autres aspects. Lorsque la conscience est ouverte au monde, on parle de conscience intentionnelle ou d'intentionnalité. On la retrouve chez **les phénoménologues** comme Husserl, Merleau Ponty et Jean- Paul SARTRE. Pour eux, la conscience est toujours dirigée vers le monde extérieur ; le dehors. Dans Situation I, Jean-Paul SARTRE indique que : « La conscience n'a pas de dedans. » Ainsi, Edmund Husserl, dans les Méditations cartésiennes écrit : « Toute conscience est conscience de quelque chose. » Comprenons par là qu'aucune conscience ne peut être vide. Elle est toujours dirigée vers un but particulier. En effet, c'est dans ma rencontre avec le monde extérieur que je prends conscience de mon existence. Pour preuve, lorsque ma conscience est en état de latence (sommeil) je ne prends guère conscience de mon existence ni de ce que je suis. C'est l'idée que se fait Feuerbach, dans L'Essence du Christianisme quand il affirme : « C'est par l'objet que l'homme devient conscient de lui-même. » A l'intentionnalité, on oppose l'introspection. C'est le cas de l'intuition où la conscience tient un discours intérieur avec elle-même. Dans ce cas, on parle de conscience intuitive ou d'introspection. Ainsi définie, la conscience se représente comme la caractéristique essentielle de l'homme. Elle est cette entité qui dévoile la nature de l'homme. Autrement dit, c'est grâce à la conscience que l'homme accède à la connaissance ? C'est l'expérience que René DESCARTES nous montre lorsqu'il entreprend de douter de tout, de se défaire de toutes les croyances y compris les plus assurées ? Ce doute volontaire va le conduire à la découverte de la première existence : le Cogito. Seule la certitude de la pensée qui doute subsiste : « Cogito ergo sum. » c'est à dire : « Je pense donc je suis. » Pour lui, l'homme est une chose qui pense. En effet, c'est par ce que je pense que j'existe de sorte que le jour où j'arrêterai de penser, alors je cesserai d'exister. Dès que je pense et au moment où je pense, j'ai en même temps et nécessairement conscience d'exister. Ce qui revient à dire que c'est de la pensée que découle l'existence. De la sorte, la conscience devient la plus essentielle et la plus vraie qui définit l'homme. A ce propos DESCARTES dans Discours de la méthode dira : « Je connais de là que j'étais une substance dont toute la nature n'est que de penser. » C'est la raison pour laquelle l'homme est défini comme un être conscient ou un être réfléchi. C'est dans la même veine que Blaise Pascal dans Pensées va définir l'homme comme le plus faible de la nature mais : « Un roseau pensant. »

Activité d'application N°1

- 1- Qui est le père du Rationalisme ?
- 2- Que dit le rationalisme à propos de la nature de l'homme ?

Réponses

- 1- Le père du rationalisme est René DESCARTES () Philosophe Français
- 2- Pour le rationalisme, l'homme est un être essentiellement conscient, pensant ou réfléchi.

Mais que représente cette conscience pour l'homme ? Les autres êtres disposent-ils de cette faculté ?

B- La conscience comme signe d'élévation de l'homme

Comparativement aux choses et aux animaux, la conscience confère à l'homme une grandeur et une élévation. La vie animale se limite à la satisfaction des besoins immédiats comme la nourriture, le repos et la reproduction. Or, l'homme transcende cette vie à cause de la conscience dont il dispose. Celle-ci lui donne des possibilités les autres êtres ne peuvent accomplir. En effet, il est le seul être conscient au monde. Être conscient, c'est agir, sentir ou penser et savoir qu'on agit, qu'on sent ou qu'on pense. Cela veut dire aussi que l'homme sait ce qu'il fait ou ce qu'il dit. Ce fait d'être conscient constitue pour l'homme un avantage, voir un privilège. En effet, la conscience fait de lui un sujet connaissant, libre et responsable. Dans ce cas, l'homme n'est pas simplement un vivant ni une chose parmi les choses. Elle offre à l'homme la possibilité d'opérer délibérément des choix. C'est ce que soutient **Vladimir Jankélévitch**, dans La mauvaise conscience lorsqu'il affirme : « **La conscience est clairvoyance et liberté.** » Aussi dans L'Energie spirituelle, **Henri Bergson** écrit ceci : « **Conscience est synonyme de choix.** » En un mot, la conscience fait de l'homme un être libre, capable d'agir en toute connaissance de cause. Chose impossible chez l'animal dont la vie se réduit à l'instinct, à la routine. Par exemple, lorsque survient une situation inhabituelle ou difficile, la conscience humaine se met en branle pour tenter de trouver une solution. Par-là, il est un être intelligent car capable de s'adapter à n'importe quelle situation. En ce sens, la conscience se présente comme la marque de la distinction entre l'homme et les autres êtres, c'est pourquoi **Emmanuel KANT** dans Anthropologie du point de vue pragmatique écrit : « **Posséder le Je dans sa représentation : ce pouvoir élève l'homme infiniment l'homme au-dessus de tous les autres êtres vivants sur terre.** » A le lire, il ressort que la conscience est constitutive de l'humanité. Elle arrache l'homme à la condition animale. En effet, la vie de l'animal est faite de routine. Elle est liée à la seule satisfaction des besoins immédiats. Or l'homme vit et existe à la fois. Autrement dit, la conscience confère à l'homme une double existence. Dans Esthétique, **Hegel** s'inscrit dans cette logique pour dire : « **Les choses de la nature n'existent qu'immédiatement et d'une seule façon tandis que l'homme parce qu'il est esprit a une double existence.** » En un mot, l'homme est le seul être conscient de sa présence au monde.

Activité d'application N°2

- Qu'est ce qui fait la différence entre l'homme et les autres êtres ?

Réponse : C'est la conscience. Elle fait de l'homme un sujet conscient, connaissant, moral et libre.

Si la conscience est la caractéristique essentielle de l'homme, n'est-ce pas aussi un être qui se souvient ?

C- L'HOMME, UN ÊTRE DE MEMOIRE

La mémoire est la faculté qui permet à l'homme de se souvenir et de se rappeler des faits passés et tout ce qu'il a vécu de marquant. Elle est une fonction psychique qui rapporte au présent un état passé. Dans Matière et mémoire, **Henri BERGSON** souligne cela en ces termes : « L'homme a la capacité de conserver la trace du passé et de s'y référer. » Cela dit, la mémoire se présente comme une sorte d'archives en l'homme. Elle lui permet de garder en lui tout ce qui se rapporte à sa vie. Elle set selon **Louis Marie MORFAUX** : « Un ensemble de fonctions qui rendent le sujet capable de prendre conscience de son passé. » Ces fonctions sont l'enregistrement et la conservation des faits, la reconnaissance et le rappel du souvenir. Notons avec **BERGSON** qu'il existe deux types de mémoire : la mémoire habitude et la mémoire pure.

*La mémoire-habitude : C'est la mémoire fait d'automatismes et de mécanismes moteurs. Elle set la conservation dans le cerveau des impressions passées qui influencent notre comportement sous forme d'automatisme. Cette mémoire n'est pas éloignée de celle des animaux à l'image du chien qui reconnaît son maître et son assiette à manger. Par exemple : Apprendre une Leçon par cœur relève de la mémoire habitude.

*La mémoire pure : C'est la mémoire de notre histoire authentique. Elle est d'ordre intellectuel et implique une prise de conscience, voir une réflexion sur notre passé. De la sorte, la mémoire est une manifestation de la conscience. Dans L'Energie spirituelle **BERGSON** écrit : « Toute conscience est mémoire,

conservation et accumulation du passé dans le présent. » Liée à la conscience, la mémoire permet à l'homme de percevoir le passé et de se le représenter comme actuel par le souvenir. En cela, elle nous situe dans les trois dimensions du temps que sont : le passé, le présent et le futur. Elle participe donc à la consolidation de notre personnalité. Sans mémoire, il ne peut y avoir d'histoire personnelle, de jugement et d'activité rationnelle. Une personne sans mémoire serait comparable à une chose vide. A ce propos Henri BERGSON dans *L'Energie spirituelle* nous dit ceci : « Une conscience qui ne conserverait rien de son passé, qui s'oublierait sans cesse elle-même, périrait. » En effet, l'une des activités de la mémoire réside dans la sélection au service de l'action. Autrement exprimé ; la mémoire permet à l'homme de choisir dans ses souvenirs les informations utiles à l'action présente. C'est le cas des témoignages, des avertissements et de l'histoire. De même, elle nous permet de reconstituer les faits passés en vue de construire le présent et de mieux orienter l'avenir.

On retient que la mémoire est une autre forme de la conscience qui caractérise l'homme. Mais est-ce bon de se souvenir de tout ? En tout état de cause, la mémoire fait partie de la structuration de notre personnalité.

Activité d'application N°3

Répondez par Vrai ou Faux

- a- La mémoire est le pouvoir qu'à l'homme d'agir sans être déterminé.
- b- La mémoire est inséparable de la conscience.
- c- Que représentent la conscience et la mémoire pour l'homme ?

Réponses

- a- **Faux**, car c'est la définition de la liberté.
- b- **Vrai**, car la mémoire et la conscience sont coextensives, car avoir conscience, c'est se souvenir.
- c- La conscience et la mémoire caractérisent l'homme et le distinguent des autres êtres.

S'il est vrai que la conscience permet à l'homme de savoir ce qu'il fait, est-il pour autant toujours lucide ?

II- LES LIMITES DE LA CONSCIENCE DANS LA CONNAISSANCE DE L'HOMME

La conscience me permet de savoir que je suis et non qui je suis. Pour nous convaincre de cette réalité, écoutons ce que nous dit Emmanuel KANT dans *critique de la raison pure* : « **La conscience de soi n'est pas encore ; il s'en faut une connaissance de soi.** » Cela signifie que la conscience ne permet pas à l'homme de se connaître véritablement. Ce qui légitime l'hypothèse de l'inconscient.

A- L'inconscient, une autre dimension de l'homme

La conscience tant vénérée par les rationalistes présente des faiblesses. Primo, elle est incapable de percevoir toutes nos pensées. Selon **Leibniz**, l'homme ne perçoit pas toujours tout ce qui se passe en sa vie intérieure. Il n'a pas toujours une saisie claire de certaines de ces perceptions et de certains de ses sentiments. Dans *Nouveau essai sur l'entendement humain*, il écrit : « **Il y a à tout moment une infinité de perception ...dont nous ne nous apercevons pas.** » Ce qui revient à dire que la conscience a des limites. De son côté, **Karl Marx** soutient que la conscience humaine est déterminée. Elle est même aliénée par les faits sociaux. Autrement dit, ce sont les conditions matérielles d'existence qui conditionnent notre manière de penser ou de raisonner. C'est la raison pour laquelle dans *L'Idéologie Allemande*, il déclare ceci : « **Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence.** » A l'entendre, on pourrait dire que l'existence humaine est déterminée et que l'homme n'est toujours pas maître de ses actes. Mais il a fallu attendre la fin du XIXe siècle avec le médecin et neurologue Autrichien Sigmund Freud pour avoir une idée claire de l'inconscient. Celui-ci définit l'inconscient comme l'ensemble des désirs refoulés ou censurés et qui veulent se manifester au niveau de la conscience. De manière générale, l'inconscient est l'ensemble des

actes psychiques qui échappent au contrôle de la conscience. Freud va systématiser la théorie de l'inconscient à travers la psychanalyse. Pour lui, il faut désormais prendre en compte l'inconscient dans la connaissance de l'homme. Il ne faut donc pas limiter la définition de l'homme à la conscience qui a des limites. Dans Métapsychologie, Freud note à propos : « *Les données de la conscience sont extrêmement lacunaires aussi bien chez le malade que chez l'homme sain. Il se produit fréquemment des actes qui, eux ne bénéficient pas du témoignage de la conscience.* » Cette déclaration est la preuve que tous nos actes ne sont pas commandés par la conscience. Nous sommes aussi déterminés par l'inconscient qui est à au dire de Freud la partie essentielle de notre vie mentale. Dans Interprétation des rêves, il le dit clairement en ces termes : « *L'inconscient est le psychisme lui-même et son essentielle réalité.* » Ainsi, nos choix, nos désirs et nos volontés sont pour la plupart influencés par le discours de l'inconscient. Celui-ci est une force physique active qui détermine l'homme dans ses plus profondes motivations. On comprend pourquoi **Paul Valéry** dans Mauvaises pensées et autres déclarait : « *La conscience règne mais ne gouverne pas.* » Ce qui relève que le pouvoir de la conscience n'est pas absolu. Par conséquent, il faut cesser de la surestimer.

Activité d'application N°4

Cochez parmi les définitions celles qui conviennent à la conscience psychologique.

- a- L'ensemble des états passés et stockés dans notre mémoire.
- b- Un fait immoral.
- c- Un ensemble de phénomènes psychiques inaccessibles à la conscience et qui influence sur elle. ✕

Retenons que l'inconscient fait partie de la structure de notre vie mentale. Mais au fond, comment fonctionne le psychisme humain ?

B- Structure et fonctionnement du psychisme humain

Le contenu du psychisme est constitué selon Freud de trois grandes instances, à savoir, le ça, le moi et le surmoi.

*Le ça : C'est la zone psychique de l'inconscient où naissent et se développent les pulsions premières dont la libido est le noyau central. Il est le siège des désirs et des pulsions de l'homme parmi lesquels se trouve l'agressivité (Thanatos). Le ça exprime donc la poussée des besoins corporels selon le principe du plaisir.

*Le surmoi : c'est l'instance de la censure et du *refoulement des désirs* en provenance du ça. On parle de refoulement quand un désir asocial (interdit par la société est empêché par le surmoi d'accéder à la conscience.) Son rôle est de trier les désirs en rapport avec l'éducation, et les règles sociales. En un mot, le surmoi est le lieu de l'intériorisation des valeurs morales et sociales. En ce sens, on peut clairement dire que la morale vient du dehors, c'est-à-dire de la société.

*Le moi représente l'individu tel qu'il apparaît dans la société. Il dépend à la fois des revendications du ça et des exigences du surmoi il tente de trouver un équilibre. Pour attester que l'homme manque souvent de clarté et de transparence, **Freud** va recourir à des éléments de la vie quotidienne. Contre ceux qui rejettent l'idée de l'inconscient, Freud dans Interprétation de rêves répond : « *L'inconscient est un mécanisme dont nous sommes forcés de reconnaître l'existence par ce que nous la déduisons de ses manifestations.* » On peut citer les névroses, les psychoses, les hypnoses, les rêves et les actes manqués. **Les névroses et les psychoses** sont des troubles mentaux qui ne relèvent d'aucune cause reconnue par le sujet. On a par exemple les insomnies, le malaise, la mauvaise humeur et les impulsions suicidaires. Les actes manqués sont des actes involontaires dans lesquels nous manquons notre but. On a **le tic**, le lapsus et l'oubli. **Le lapsus** par exemple l'emploi involontaire d'un mot par un autre en langage parlé ou écrit. Sa cause relève de l'inconscient et traduit un désir profond de l'homme. **Le rêve** est la satisfaction symbolique d'un désir refoulé. Ce désir refoulé se déguise pour tromper la vigilance du surmoi afin d'accéder au moi. Ainsi, dans les Cinq leçons sur la psychanalyse, Freud considère le rêve comme : « *La voie royale d'exploration de l'inconscient.* » Pour tout dire, il y a des manifestations psychiques qui prouvent l'existence de l'inconscient.

Activité d'application N°5

- 1- Quelles sont les instances qui gouvernent le psychisme selon Freud ?
- 2- Existe-t-il des preuves de l'existence de l'inconscient ?
- 3- Citez un auteur en dehors de Sigmund Freud qui soutient la théorie de l'inconscient.

Réponses

- 1- Ce sont le ça, le moi et le surmoi.
- 2- Oui, on peut citer entre autres les névroses, les rêves, les actes manqués.
- 3- **Paul Valéry** : « *La conscience règne mais ne gouverne pas.* »

On sait qu'avec Freud, l'homme est déterminé par l'inconscient, une entité psychique que l'homme ne contrôle pas. Dans ce cas, ne peut-on pas dire que l'homme est un animal avant tout ?

C- L'inconscient, siège de la violence

Quand on se place dans la perspective Freudienne, on se rend compte que l'homme est plus animal qu'humain. Il est gouverné par une sorte de tendance, de pulsions, de désirs et d'instincts autour desquels s'organise l'inconscient. Ces instincts sont les inclinations égoïstes, la libido et surtout la violence (**Thanatos**). Du latin *violencia*, la violence est un abus de la force. C'est une force brutale exercée contre le droit d'autrui. Celle-ci peut être abusive ou légitime. Une observation attentive du comportement de l'homme laisse entrevoir qu'il est toujours prompt à être agressif. Malgré son degré d'élévation morale et intellectuelle. Sa nature est dominée par la violence. Il se présente pour ainsi dire comme un être violent et méchant. A ce propos, **Thomas Hobbes** dans *Léviathan* écrivait : « *L'homme est un loup pour l'homme.* » Autrement affirmé, l'homme est le pire ennemi pour sa propre espèce. Il est plus porté à faire de la barbarie dans ses agissements. La méchanceté, l'égoïsme, les injustices, les humiliations, les conflits et les guerres sont des réalités omniprésentes dans la vie des hommes. De tels constats relèvent que l'homme a une disposition naturelle à la violence qui tire son origine de l'inconscient. Freud dans *Malaise dans la civilisation* confirme cette thèse en ces termes : « *L'homme n'est pas cet être débonnaire, au cœur assoiffé d'amour, dont on dit qu'il se défend quand on l'attaque, mais un être, au contraire, qui doit porter au compte de ses données instinctives une bonne somme d'agressivité.* » Cette affirmation montre clairement que la violence est inscrite dans la nature de l'homme et détermine ses actions. Celle-ci se manifeste à travers la tentation permanente de l'homme à vouloir satisfaire son besoin d'agression sur son prochain ? C'est dans ce canevas d'idée qu'il faut loger la pensée **d'Albert Camus** dans *le Mythe de Sisyphe* quant-il dit : « *Les hommes aussi secrète de l'inhumain.* » Pour tout dire, l'animalité sommeille en l'homme malgré son statut d'être conscient.

Activité d'application N°6

Répondez par **Vrai** ou **Faux**.

- 1- Pour Freud, l'homme jouit d'une bonté naturelle. Faux. L'homme est violent naturellement.
- 2- A part la conscience, la nature de l'homme est dominée par une somme de tendance et d'instincts liés à l'inconscient. **Vrai**.

On retient que l'homme est un être pluridimensionnel. Sa nature demeure complexe surtout avec l'inconscient qui le fait agir à son insu. Sans un tel contexte, peut-on considérer l'homme comme un sujet libre et responsable ?

III- LE DETERMINISME PSYCHOLOGIQUE ET LA QUESTION DE LA RESPONSABILITE DE L'HOMME

Le déterminisme est une doctrine philosophique qui soutient que toutes les actions humaines sont liées à des causes extérieures et antérieures. **Être déterminer**, c'est être guidé ou régi par des forces extérieures.

Dans ce cas, le déterminisme s'oppose à toute forme de liberté. Celui-ci peut être psychologique (**inconscient**), métaphysique (**destin**) et social (**la société et ses lois**).

A- L'inconscient comme négation de la liberté de l'homme

La **psychanalyse** est aperçue d'abord comme une méthode thérapeutique des maladies mentales avant de devenir une théorie descriptive du psychisme humain. Malgré les preuves apportées par **Freud** au sujet de l'inconscient, cette théorie sera sévèrement critiquée. L'homme en effet, se définit comme un être de conscience et de liberté. En tant que tel, il se présente comme un sujet responsable. **Être responsable**, c'est pouvoir répondre de soi. C'est aussi assumer les actes qu'on pose. Or c'est la conscience qui donne un sens à l'idée de responsabilité. En d'autres termes, je ne suis responsable que lorsque mes actes obéissent à ma conscience. Et c'est ce pouvoir que la conscience morale témoigne lorsqu'elle juge ou condamne. Ce qui signifie d'emblée, qu'avec la conscience l'homme agit par **motif** et non par **mobile**. Les conseils, les avertissements et les interdits n'auraient pas de sens si l'homme était dépourvu de raison. C'est la raison pour laquelle **Jean-Paul SARTRE** va caractériser l'inconscient de mauvaise foi. Dans *l'Etre et le Néant*, il soutient ceci : « **L'inconscient est la mauvaise foi de la conscience.** » A vrai dire, pour ce philosophe Français, l'homme se définit par **la liberté**. Il est entièrement responsable. D'ailleurs dans son ouvrage *L'Existentialisme est un humanisme*, on lit ceci : « **Il n'y a point de déterminisme, l'homme est libre, l'homme est liberté.** » Rien ne le détermine. Par conséquent, il ne faut pas prétexter de l'inconscient pour fuir ses responsabilités ou pour justifier ses mauvais actes.

Activité d'application N°7

- En quoi l'inconscient relève-t-il d'une mauvaise foi ?

Parce que l'homme se définit à la fois comme un être conscient et libre. En effet, la mauvaise foi est un mensonge à soi pour fuir ses responsabilités. C'est pourquoi l'inconscient est considéré comme un alibi, un prétexte pour justifier nos inconduites.

- Chez SARTRE, l'homme est particulièrement responsable de ses actes. Vrai ou Faux ?

Faux, pour lui, l'homme en tant que liberté se détermine lui-même. A ce titre, il est totalement responsable des actes qu'il pose.

B- L'inconscient, un mythe social dangereux

Un **mythe** est une histoire vraisemblable qu'on raconte sur l'origine d'une chose. Et la théorie de l'inconscient semble ne pas échapper à cette donne. Ceste rationalistes à la suite de **René DESCARTES** rejettent la théorie de l'inconscient. Pour eux, la conscience est l'unique fondement des actions posées par l'homme. Et celle-ci leur permet de faire la part des choses. En ce sens, elle fait de l'homme un sujet morale. C'est dans cette organisation d'idées que Alain s'inscrit. Pour lui, admettre l'inconscient, c'est porter atteinte à la dimension morale de l'homme. **Or Freud tend** à légitimer une double personnalité de l'homme. Désormais, l'homme n'est plus responsable de la plupart de ces actes. Pourtant, la morale commande que l'on se réfère à la conscience comme l'unique fondement de notre existence et de nos actes. C'est pourquoi de son vrai nom **Emile Chartier, Alain** va considérer l'inconscient **comme « une idolâtrie du corps. »** Autrement dit, soutenir que l'homme est déterminé par l'inconscient est une manière de l'animaliser. Dans éléments de la philosophie, il écrit ceci : « **Le freudisme si fameux est l'art d'inventer en chaque homme un animal redoutable.** » De même, nul ne peut penser sans avoir conscience de penser. En d'autres termes, personne ne peut vouloir à son insu. Dans ce cas, une pensée inconsciente n'a pas de sens car dira-t-il dans Les idées et les âges que : « **avoir, c'est savoir qu'on sait.** » A ce titre, il est faux de lier l'inconscient à la vie psychique. Ace propos, il affirme encore : « **La plus grave de ces erreurs est de croire que l'inconscient**

est un autre moi. » Ce qui revient à dire que l'inconscient n'est pas égal à la conscience. Par conséquent, l'inconscient tel que prôné par Freud est un mythe social dangereux car l'homme demeure un sujet moral.

Activité d'application N°8

Pour Alain, l'inconscient n'existe pas car l'homme est sujet morale. Vrai ou Faux ?

Vrai, car chez ce moraliste Français, la conscience implique la morale. C'est une faculté de jugement qui éclaire les actions de l'homme. Comme conséquence, il faut récuser la théorie de l'inconscient qui remet en cause la dimension morale.

CONCLUSION

L'analyse portant sur la connaissance de l'homme nous a permis de le cerner comme un être de conscience et de mémoire. Mémoire et conscience constituent donc le fondement de notre dignité, de notre liberté et de notre responsabilité. Mais sans l'inconscient qui est le siège de la violence, certaines manifestations psychiques resteraient sans explication. Celui-ci participe dans une certaine mesure à la connaissance de l'homme. Il faut donc avouer que la nature de l'homme est complexe. Par ailleurs, quel sens faudra-t-il accorder à ses relations avec les autres en société ?

Leçon 2 : LA VIE EN SOCIÉTÉ

Contenus : La nature sociale de l'homme, le droit comme fondement de l'État, la justice comme finalité de l'État et de la Nation, l'omniprésence de la violence dans l'espace social et la condition de la liberté en société.

SITUATION D'APPRENTISSAGE

Dans le cadre de ses activités socio-culturelles, le club de philosophie du Lycée Moderne 1 de Bouafilé organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale D3. Pour mieux **comprendre** les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de retour en classe, cherchent à **connaître** la nature sociale de l'homme, **les fondements** de la société, **expliquer** l'omniprésence de la violence dans la société et apprécier **le rôle des autres** dans la manifestation de la liberté.

INTRODUCTION

L'homme que nous cherchons vient au monde avec un certain nombre de potentialités qui sommeillent en lui. Comparativement à l'animal, il est l'être le plus démuné à la naissance. Ce qui le pousse à entretenir des relations d'entraides et de convivialités avec ses semblables. Ainsi, tout homme, quel qu'il soit, fait l'expérience de la vie en société. Mais très souvent cette vie sociale ne se déroule pas sans susciter des querelles et des inquiétudes. D'où l'interrogation sur son sens et ses fondements. **Au juste, qu'est-ce que la société ? Et comment expliquer l'omniprésence en son sein ?**

I- LA NATURE SOCIALE DE L'HOMME

La société vient du latin « *Societas* » qui signifie « **association** ». Elle est le milieu humain organisé en lois et comportant des échanges de services. Autrement dit, la société est un ensemble de personnes vivant de manière organisée et structurée par des institutions et des conventions. En un mot, la société est le cadre de vie de l'homme. **Mais quelle est son origine ?**

A- La sociabilité naturelle de l'homme

Dans la République, Platon écrit ceci : « **La relation à autrui procède d'un besoin inné.** » Comprenons par cette affirmation que l'homme naît, grandit et s'épanouit au sein d'une société. C'est donc un fait naturel qui s'accomplit au dépend de ses choix. Aussi longtemps que l'on puisse remonter dans l'histoire, l'homme a toujours vécu en société. C'est pourquoi **le philosophe Grec de l'antiquité ARISTOTE (384-322 av. J.C)**, déclare : « **l'homme est naturellement un animal politique** » Politique, Paris, PUF, 1950, p. 6. Cela signifie que l'homme appartient certes au règne animal, mais sa particularité est d'être politique. Ce caractère politique lui est naturel. Autrement dit, l'homme est naturellement disposé à vivre en société. Dans ce cas, exister, c'est vivre avec les autres.

Activité d'application N°1

- **Que représente la société pour l'homme ?**

La société est le cadre naturel de vie de l'homme.

- **Comment Aristote conçoit-il l'homme ?**

Pour **ARISTOTE**, l'homme est un animal social. Ce qui revient à dire que la société est le propre de l'homme. Il est le seul être au monde à vivre en société. Malgré la pertinence de cette thèse, des auteurs à la recherche du fondement de la société vont postuler un état de nature qui aurait précéder la société.

(NB : Exploiter le texte de ARISTOTE/Troisième sujet (BACA 1994))

B- La société, le fruit d'un contrat

Thomas Hobbes et Jean-Jacques Rousseau font partie des auteurs qui soutiennent que la société n'est pas un fait naturel, mais plutôt accidentel. Pour eux, l'homme a vécu dans un état sauvage avant la constitution de la société. C'est l'état de nature ou l'état présocial. L'état de nature est un état supposé réel et hypothétique dans lequel les hommes auraient vécu avant la société. Pour le philosophe Anglais Thomas HOBBS (1588-1679), l'état de nature est caractérisé par une permanence de la violence. Dans cet état, l'homme n'est soumis à aucune loi. Seule la loi du plus fort et la menace y prévalent. C'est pourquoi dans le Léviathan, il soutient qu'à l'état de nature : « L'homme est loup pour l'homme » Le citoyen, Paris, Garnier-Flammarion, 1982, p.90. Ce qui veut dire que l'homme est le pire ennemi de sa propre espèce. La méchanceté, l'égoïsme et la violence dominent sa nature. Contrairement à Hobbes, Jean-Jacques Rousseau estime qu'à l'état de nature, l'homme jouit d'une bonté naturelle. Il est dominé par la pitié qui est un sentiment naturel dans lequel l'on vient en aide à son prochain sans une référence à une règle établie. Malheureusement, cette bonté naturelle est contrariée par l'attitude belliqueuse. Autrement dit, ce sont les autres qui nous rendent méchant. Dans ces conditions il faut selon Jean-Jacques Rousseau, un contrat social qui soit l'expression de la libre volonté des hommes à vivre ensemble. Dans Du contrat social il exhorte les hommes à : « Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant » Du contrat social, Paris, Bordas, 1973, p.75. Clairement dit, la société sous la forme de l'État est l'émanation de la volonté des hommes à vivre en harmonie. Ce contrat est selon lui nécessaire pour sortir l'homme de la violence en le protégeant contre lui-même et contre les autres.

Activité d'application N°2

- 1- Comment appelle-t-on l'état sauvage dans lequel les hommes auraient vécu avant la société ?
- 2- Que propose Rousseau pour sortir de cet état ?
- 3- Quelle est la forme d'organisation instituée par les hommes pour mieux vivre ?

Réponses

- 1- C'est l'état de nature ou l'état présocial.
- 2- Rousseau propose un contrat social comme expression de la volonté générale. Ce contrat a pour avantage de garantir la liberté, la justice, la sécurité et la paix sociale.
- 3- L'État est la meilleure forme d'organisation instituée par les hommes pour mieux vivre. Cette structure juridico-politique est un remède contre l'état de nature caractérisé par une insécurité permanente. Mais sur quoi repose la société ?

II- LES FONDEMENT DE LA SOCIETE

L'État et la nation sont les formes d'organisations mises en place par les hommes pour vivre en paix.

A- L'État, garant de la paix

L'État est une forme d'organisation politico-juridique et administrative qui exerce son autorité sur un territoire clairement défini. C'est une collectivité humaine sur un territoire autour d'un pouvoir commun. Pour qu'on parle d'État, il faut trois (03) conditions : à savoir : **une population, un territoire et un pouvoir**

politique. Avec l'avènement de l'État, les hommes sortent de l'état présocial en aliénant leur liberté individuelle contre l'assurance de leur droit : **Le droit à la liberté et le droit à la sécurité.** C'est pourquoi l'État a pour rôle d'assurer la sécurité et le bien-être des citoyens. Pour réaliser cela, l'État s'appuie sur le droit entendu comme l'ensemble des normes, des règles ou des lois établies. C'est donc à travers les lois que l'organe politique assure la liberté des uns et des autres. Dans Du contrat social, Rousseau écrit à propos : « **L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté.** » Ce qui revient à dire que dans le cadre social, la liberté ne consiste point à faire ce que l'on veut. Elle suit l'essor des lois. C'est dans ce prolongement d'idée que **Montesquieu** dans L'Esprit des lois dira : « **La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent.** » En un mot, la liberté réside exclusivement dans l'observation des lois établies par la société.

Activité d'application N°3

- 1- Quelle est la structure qui garantit au mieux l'autonomie des citoyens ?
- 2- Répondre par **Vrai** ou **Faux**
 - a- Pour Rousseau, on peut à la fois obéir et être libre.
 - b- L'État n'a pour but que de protéger les intérêts des bourgeois.

Réponses

- 1- La structure qui garantit au mieux l'autonomie des citoyens c'est **l'État.**
- 2- a - **Vrai.** Pour Rousseau, la condition de la liberté c'est l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite. La liberté, l'égalité sociale et la sécurité du citoyen dépendent du respect de la loi.
 - b- **Faux.** L'État étant le garant de la justice ne peut avoir pour fondement que de protéger l'intérêt général et non l'intérêt des bourgeois ni l'intérêt particulier. L'État vise également la construction de la nation.

B- La Nation, expression de l'unité sociale

La Nation n'est pas à confondre avec l'État qui est un concept juridique. En effet, l'État est délimité par des frontières et reconnu par l'Organisation des Nations Unies (**O.N.U.**). La Nation à la différence de l'État est une communauté humaine ayant une conscience d'être unie par une identité historique, culturelle, linguistique et même religieuse. En tant qu'identité politique, la Nation est une communauté caractérisée par un territoire et organisée en État. Elle représente une communauté historique et naturelle autour d'un idéal commun. C'est en cela qu'on parle de Nationalisme ou de patriotisme. La Nation en effet doit son existence à la formation d'une conscience nationale. C'est un amour pour sa patrie et la volonté de la servir avec toute son âme. C'est ce pense Ernest RENAN dans Qu'est-ce qu'une nation ? lorsqu'il écrit : « **La nation est une âme, un principe spirituel.** » Ce passage indique clairement que la nation se vit intérieurement et va au-delà des frontières. Elle prend en compte le passé et l'avenir des citoyens d'une même Nation. A ce sujet **Ernest RENAN** fait savoir ceci : « **La nation est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs (...) c'est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu.**¹ » A l'analyse, la Nation n'émane pas d'une action spontanée, elle est le résultat ou l'aboutissement de plusieurs actions en rapport avec l'histoire de son pays. C'est en cela que **RENAN** dira que : « **La nation est l'aboutissement d'un long passé.** » En d'autres termes, la nation se construit. Pour que la Nation soit une réalité, il faut qu'elle parvienne à la pleine conscience de soi en se fondant sur des valeurs comme l'égalité de tous, l'amour de la patrie, la bonne gouvernance, l'alternance politique et l'unité nationale. Ce sont des valeurs qui favorisent la stabilité, la prospérité et le progrès du pays. Il y a donc nécessité de rompre avec l'esprit clanique et le repli identitaire qui sont les causes de l'instabilité sociale. Dans De la démocratie à l'excellence, **NJOH MOUËLLÉ (1938-)** confesse en ces

¹ - Ernest RENAN, Qu'est-ce qu'une nation ? Et autres essais politiques, Agora, Les classiques, Paris, 1992, pp. 57-58.

termes : « *Il faut encore établir de façon indiscutable que la constitution des nations représente un gain, un progrès par rapport à une tradition tribale.*² » C'est pourquoi les citoyens d'un même pays doivent transcender les clivages de tout genre et fédérer autour d'un idéal commun en vue du progrès social. Cela passe évidemment par une libre adhésion à la volonté de vivre ensemble. Chacun doit jouer son rôle pour rehausser l'image de la famille et de son pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour donc faire de son pays une nation, il faut l'aimer.

Activité d'application N°4

- 1- En quoi la Nation diffère-t-elle de l'État ?
- 2- Qui est l'auteur de cette affirmation : « *La nation est une âme, un principe spirituel.* » ?
- 3- L'idée de nation est-elle compatible avec le repli identitaire ?
- 4- Comment un État peut-il devenir une Nation ?

Réponses

- 1- La Nation n'est pas un État qui est un concept juridique et reconnu par la communauté internationale à travers des frontières. La Nation à la différence de l'État est une communauté humaine qui partage la même histoire, le même territoire et la même culture.
- 2- L'auteur de cette affirmation est le philosophe et historien Français Ernest RENAN. Pour lui, l'idée de Nation traduit l'amour de sa patrie et la volonté de la servir avec tout son âme.
- 3- Non, l'idée de Nation exige la rupture avec le repli identitaire et l'esprit clanique, ethnique et régionaliste.
- 4- Un État peut devenir une Nation en se fondant sur l'identité nationale et des valeurs comme la bonne gouvernance, l'alternance politique pacifique.

III- DROIT ET JUSTICE COMME FONDEMENT ET FINALITE DE L'ÉTAT

Dans le but de maintenir l'équilibre sociale, l'État s'appuie sur le droit.

A- Le droit, fondement de l'État

Le droit désigne ce qui est permis par une règle et ne comportant pas de déviation. C'est l'ensemble des règles, des normes ou lois qui organisent les relations publiques. Ce sont des principes que l'organe politique met en place pour exercer son pouvoir. En ce sens le droit constitue le socle de l'État comme forme d'organisation sociale. Autrement dit c'est le droit qui permet à l'État de mettre de l'ordre dans la société. Il est donc indissociable de la gestion de l'État. Le droit énonce ce qui est légal, c'est-à-dire ce qui est conforme à la loi. Il exerce une fonction de contrainte en indiquant aux citoyens ce qui est permis ou interdit. Dans Définitions, le réaliste Français Alain peut écrire : « Le droit est un système de contrainte » C'est donc le droit qui confère à l'État son autorité et sa légitimité. A ce titre, son élaboration et son application doivent refléter la légitimité. C'est-à-dire conforme à la morale et à la justice.

Activité d'application N°5

- 1- Qu'est-ce que le droit ?
- 2- Qu'est-ce qui fonde l'État ?
- 3- Le droit a une fonction contraignante. *Vrai* ou *Faux* ?

Réponses

- 1- Le droit est l'ensemble des principes mis en place pour vivre en paix. C'est un ensemble de normes obligatoires qui règle l'organisation d'une communauté humaine.
- 2- C'est le droit qui fonde l'État. C'est à partir du droit que l'État exerce son autorité.
- 3- Vrai. Le droit impose aux citoyens ce qui est permis ou interdit en vue de la cohésion sociale. Dans ce cas, chaque citoyen a le devoir de se conformer au droit.

NB BACCALAUREAT – SESSION 2016 EPREUVE : PHILOSOPHIE (Séries B-II)

B- La justice, finalité de l'État et de la Nation

Il est nécessaire de préciser qu'il existe deux types de justice, à savoir **la justice institutionnelle** et **la justice normative**. La justice institutionnelle est une justice constituée par l'ensemble de tribunaux, des juges, des procureurs, des palais de justice et des juristes. Cette justice joue un grand rôle dans la société, c'est-à-dire elle juge, condamne et réhabilite les citoyens selon les règles établies. C'est cette justice qui permet à l'État de faire respecter les droits de chacun. Elle protège et défend le citoyen qui est en situation de faiblesse ou d'injustice. À ce titre, elle permet à chacun de ne pas se rendre justice, c'est-à-dire de se venger.

La justice normative, quant à elle se définit comme un principe inné dans la mesure où chaque être humain est naturellement capable de juger soi-même de ses propres actes. Dans **Emile ou l'éducation**, **Jean-Jacques Rousseau** note ceci : « Il est au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu par lequel nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises. » De façon générale, la justice est une vertu morale qui réside dans le respect des droits d'autrui. Elle s'appréhende comme un principe supérieur d'après lequel chaque être humain a une dignité qu'il faut respecter. Aussi, être juste, c'est rendre à l'autre ce qui lui revient de droit ou ce qu'il mérite. C'est en cela qu'on parle de justice distributive. Aussi être juste, peut vouloir signifier traiter tous les hommes de la même manière. En ce sens, on parle de justice commutative. C'est pourquoi, l'idée de justice rime avec toute idée d'égalité, d'équité et d'impartialité. Cela dit, le rôle de l'État et de la Nation est de créer les conditions d'une société juste. Pour cela, la loi devient l'instrument approprié pour faire triompher la justice sociale. C'est ce que révèle Nicolas MACHIAVEL en ces termes : « La loi n'est pas loi parce qu'elle est juste, mais c'est parce qu'elle est juste qu'elle est loi. » Pour lui, au fondement de toute loi préexiste l'idée de justice. Seule une loi juste a valeur de loi. La loi et la justice doivent être intimement liées de sorte que l'une ne va sans l'autre. Appliquer le droit équivaldrait rendre justice. Ainsi, le droit devient une solution ou remède contre l'arbitraire, c'est-à-dire contre les discriminations, les injustices et les inégalités sociales. Dans **Propos sur les pouvoirs**, le philosophe rationaliste français Alain écrit : « C'est contre l'inégalité que le droit a été inventé. » La mise en place des lois par l'État est à pour but de mettre fin aux injustices entre les membres du corps social. C'est donc le droit qui permet à l'État d'être juste. C'est pourquoi dans un État de droit, les gouvernés sont soumis à la même législation que les gouvernants. C'est la justice en vérité qui donne plein sens à l'État et à la Nation pour garantir la dignité humaine. À ce propos, **ARISTOTE** dans **Ethique à Nicomaque** définit la justice comme : « Le respect spontanément éprouvé et réciproquement garanti de la dignité. » Dans ces conditions, l'État et la Nation deviennent forts lorsqu'ils favorisent l'équité au sein de la société. Par là, le droit et la justice sont des fondements solides permettant à l'État d'exercer son autorité et de construire une Nation forte. Il y a État et de Nation que par l'existence de la justice. Si le rôle de l'État est de favoriser la paix à travers des lois justes, comment expliquer l'omniprésence de la violence dans l'espace social ?

Activité d'application N°6

- a- Expliquez ce passage : C'est parce que la loi est juste qu'elle est loi.
- b- Citez les deux types de justice et donnez leurs fonctions.
- c- La justice s'applique-t-elle aux pauvres ?

Réponses

- a- Ce passage traduit qu'il y a justice que par l'application impartiale de la loi.
- b- La justice institutionnelle : Elle a pour fonction de juger, de condamner et de réhabiliter les citoyens selon la loi.
La justice normative : C'est une justice innée en chaque être humain lui permettant de juger soi-même de la valeur de ses actes.
- c- La justice s'applique à tout le monde, car elle a pour fondement de lutter contre les discriminations et les inégalités sociales.

IV- L'ÉTA, UN MAL NECESSAIRE

A- L'État, facteur d'aliénation

La violence ne réside pas seulement dans la nature de l'homme. Elle a aussi une origine sociale. On la retrouve de manière permanente dans la société. L'État est une autorité fondée sur des lois et exerçant sa souveraineté sur un territoire donné. Sa mission est d'assurer la liberté, la sécurité et la justice et le bien-être social. Mais à la pratique, cette fonction semble être une vue de l'esprit. L'État et ses institutions limitent les libertés individuelles à travers ses prérogatives de puissances publiques que sont les appareils idéologiques (**AIE**) et les appareils répressifs (**ARE**). Par ses appareils idéologiques tels que (L'école, les médias, et la prison) et ses appareils répressifs comme (la police, la gendarmerie l'armée), l'État impose sa logique au peuple. C'est le point de vue des anarchistes (**Signifie un état de désordre social dû à un manque d'autorité politique**) entre autre Jean- Grave (1854-1939), Max STIRNER (1814- 1876) et BAKOUNINE (1806-1856) qui pensent que l'État est un puissant facteur d'aliénation. Dans L'unique et sa propriété, Max STIRNER écrit ceci : « L'État ne poursuit jamais qu'un but : limiter, en chaîner, assujettir l'individu. » Ce passage présente l'État comme un obstacle à l'épanouissement des citoyens. Les hommes n'ont donc pas besoin de maître, ni de Dieu pour guider leurs pas. Comme remède, il faut purement et simplement supprimer l'État qui piétine toutes les actions de l'homme et qui et ramène tout à son intérêt. Celui-ci fait croire au peuple qu'il agit dans son intérêt alors qu'il est insensible à ses souffrances. Loin de rassurer le peuple, l'État lui ment en lui faisant croire qu'il agit dans l'intérêt général juste pour tromper celui-ci dans le seul but de lui voler ses biens. C'est cette réalité que NIETZSCHE (1844-1900) décrit en ces termes : « **L'Etat, c'est le plus froid de tous les monstres froids ; il ment froidement et voici le mensonge qui rampe de sa bouche : « moi l'Etat, je suis le peuple » »** Ainsi parlait Zarathoustra, Paris, Mercure de France, 1963, p.66. Pour lui, l'État au lieu d'assurer la sécurité et la liberté des citoyens, se présente au contraire comme un instrument d'aliénation du peuple. C'est donc un instrument de mensonge, un monstre dangereux qui se plaît à utiliser de vaines paroles démagogiques telles que *la République, la Patrie, la Nation*, juste pour endormir la conscience révolutionnaire des individus afin de mieux les exploiter. De là, il convient de noter que l'État ne mérite pas la confiance du peuple. Il est donc un instrument au service des bourgeois dont le but principal est de maintenir les pauvres dans la pauvreté et de préserver le poste de la minorité, c'est-à-dire les bourgeois ou les détenteurs des moyens de productions. C'est ce triste tableau de l'État que Karl Marx dépeint en ces termes : « **Les lois de l'État ne sont des instruments dissimulés d'une exploitation de l'homme par l'homme.** » Manifeste du parti communiste. Les lois sont donc faites pour régir les pauvres. L'égalité de tous devant la loi est une illusion. Par conséquent, il faut l'avènement d'une société sans classes, et cette lutte doit être menée par les pauvres eux-mêmes : « **Prolétaire de tout pays unissez-vous.** » Comme on le voit, l'État est une structure qui s'est volontairement détourné de son rôle naturel pour abuser de peuple. Mais malgré les insuffisances de l'État, l'homme peut-il s'en passer ? A

Activité d'application N°7

- 1- L'État mérite-t-il la confiance du peuple ?
- 2- Répondre par Vrai ou Faux :
 - a- La doctrine anarchiste exige la suppression de l'État. **Vrai**
 - b- La violence légitime est nécessaire pour l'épanouissement des pauvres. **Faux**
 - c- L'égalité de tous devant la loi est une illusion. **Vrai.**

B- L'État, source d'épanouissement

Comme le disait **Thomas HOBBS** (1588-1679) à l'état de nature « *L'homme est loup pour l'homme* » Le citoyen, Paris, Garnier-Flammarion, 1982, p.90. Cette thèse laissait déjà entrevoir l'idée selon laquelle il est inscrit au fond de l'homme une agressivité naturelle qui le pousse à porter souvent atteinte sans raison aucune à son prochain. Si tel est le cas, alors l'Etat revendique à son propre compte le monopole de la violence légitime, car celle-ci a été instituée pour faire régner l'ordre et la paix entre les citoyens. En effet, la violence de l'Etat est nécessaire car elle empêche les individus de violer, voler, transgresser et tuer même leurs semblables. Sans cette violence légale, l'autorité de l'Etat serait non seulement bafouée mais pire encore, la société elle-même aurait sombré dans le chaos. Dans cet élan **Max WEBER** (1864-1920) ne manquera pas de d'affirmer ceci : « *L'État détient le monopole de la violence physique légitime.* » Le savant et le politique, Paris, Plon, 1959, p.101.

Ensuite, il faut ajouter que la violence est nécessaire au fonctionnement de l'Etat dans la mesure où cette violence permet parfois à l'Etat d'appliquer efficacement la justice. En d'autres termes, il est souvent utile de mettre ensemble la justice et la force d'autant plus qu'il y a des moments où la violence demeure la seule façon dont on puisse assurer la justice sociale. De cette manière on en déduit alors que la force ou la violence est acceptable pour le fait qu'elle permet de soutenir le droit ou les lois établies afin que l'Etat atteigne ses objectifs régaliens. À ce propos, **Nicolas MACHIAVEL** (1469-1527) nous instruit de la sorte : « *Vous devez savoir qu'il y a deux manières de combattre, l'une avec les lois, l'autre avec la force. Mais lorsque les lois sont impuissantes, il faut bien recourir à la force* » Le Prince, Paris, Bordas, 1980, p70. En somme, on retiendra que la violence étatique, en tant qu'elle milite pour le maintien de l'ordre social, est un moyen efficace pour conditionner réellement la subsistance de la vie en société. En revanche, au vu des moyens qu'il utilise pour exercer son pouvoir, quelle est donc la véritable finalité de l'Etat ?

Par ailleurs, notons que l'objectif ultime de l'Etat est bien la liberté de l'individu. En effet, au-delà du caractère aliénant de l'État, il faut reconnaître que celui-ci est une organisation qui assure la promotion de la liberté humaine. C'est pourquoi selon les mots de **Hegel** « *le plus haut devoir de tout citoyen c'est d'être membre de l'Etat.* » Principes de la philosophie du droit. Soutenir que l'Etat garanti la liberté, cela se voit lorsqu'on se réfère au concept **Rousseauiste** de la volonté générale. Selon **ROUSSEAU** puisque chaque citoyen fait partie de la volonté générale, il va s'en dire qu'obéir à la loi, c'est obéir à soi-même. Et si l'obstination profonde de chaque citoyen est la liberté, on en déduit qu'obéir à la loi est garant de la liberté. C'est ainsi que selon **Rousseau** : « *le respect de la loi qu'on s'est prescrite est la liberté.* » Du Contrat Social. De façon plus explicite, l'Etat en tant que garant de la sécurité sociale qui passe nécessairement par le maintien de l'ordre public, paraît comme le gardien et promoteur de la liberté des citoyens, est l'organe politique qui a été institué par les hommes eux-mêmes afin de rendre possible la vie communautaire. À ce propos **Baruch Spinoza** (1632-1677)

disait « *La fin de l'Etat est donc en réalité la liberté* » Traité théologico-politique, in Œuvres, Paris, Garnier-Flammarion, 1997, p.329. Du reste, nous retenons que l'Etat demeure indispensable à la société toute entière.

Activité d'application N°8

Mettre une croix devant la bonne réponse :

- c- L'État est institué pour promouvoir le respect des droits de l'homme (La liberté, la sécurité, la justice)
- d- Pour Nicolas MACHIAVEL, la violence légitime n'est pas nécessaire pour la paix sociale.
- e- Rousseau : « le respect de la loi qu'on s'est prescrite est la liberté. » Du Contrat Social.

V- LA QUESTION DE LA RELATION A AUTRUI

A- Autrui, facteur d'aliénation

Autrui peut a priori se définir comme mon **alter-ego**, c'est-à-dire mon semblable, mon prochain, le moi qui n'est pas moi. De cette manière, en tant qu'il diffère de moi, autrui peut impacter (influencer) de façon négative mon existence. L'une des raisons premières pour lesquelles la présence d'autrui peut s'avérer gênante dans notre vie, c'est d'abord parce que son regard nous indispose bien souvent et nous incline à renoncer à notre être propre pour ne faire que sa volonté. Autrement dit, le regard d'autrui nous impose une existence inauthentique dans laquelle se perd l'affirmation de notre originalité. Abordant dans ce sens, Jean-Paul SARTRE (1905-1980) reconnaît aussi que tout en nous objectivant, le regard d'autrui nous photographie, nous fige et nous prive de nos propres possibilités. Illustrant parfaitement cette idée, il affirme : « *Je saisis le regard de l'autre au sein même de mon acte, comme aliénation et perte de mes propres possibilités* » L'être et le néant, Paris, Gallimard, 1943, p.323. En termes simples, retenons qu'en tant qu'il nous met en situation de gêne, le regard de l'autre nous oblige donc à porter des masques, mieux, à être des personnes que nous ne voulons pas être.

Au vu de la concurrence et de la méchanceté qui meublent notre quotidien, l'on est en droit de soutenir ici qu'autrui représente pour nous une source d'insécurité. A la vérité, dans nos rapports de tous les jours, autrui apparaît comme un rival qui cherche à m'éliminer pour s'affirmer. Dans cette perspective, **Nicolas MACHIAVEL (1469-1527)** fera remarquer que toute relation entretenue avec autrui est une relation de compétition ou de conflit dans laquelle chaque conscience poursuit la mort de l'autre. Et c'est justement pour cette raison que **Sartre pouvait affirmer ceci dans L'être et le néant, (Paris, Gallimard, 1943, p. 323 : « Ma chute originelle, c'est l'existence des autres ».** Au-delà de ce fait, on peut aussi noter qu'autrui se présente parfois même comme un être agressif qui prend plaisir à instrumentaliser, violenter, exploiter sans scrupule son semblable. Sartre le dit si bien encore en ces termes : « *L'enfer, c'est les autres* » Huis clos, Paris, Gallimard, 1947, p.93. Mieux, au-delà d'un simple rival, autrui semble être un parfois bien méchant et dangereux qui se plaît à se nourrir de la ruine de ses pairs. C'est ce que **Sigmund FREUD a également voulu dire lorsqu'il écrit : « L'homme est en effet tenté de satisfaire son besoin d'agression aux dépens de son prochain (...), de lui infliger des souffrances, de le martyriser, de le tuer » Malaise dans la civilisation, Paris, PUF, 1970, p.50. De tout ce qui précède, l'on peut retenir la présence de l'autre semble faire de la société un cadre de misère.**

Activité d'application N°9

- 1- La solitude est-elle nécessaire pour le bien-être de l'individu ?
- 2- Expliquez ce passage : « L'enfer, c'est les autres. »
- 3- Qui est l'auteur de cette citation : « Ma chute originelle, c'est l'existence des autres ».

B- Autrui, condition de mon épanouissement

Nous l'avons dit, l'homme est un être social, c'est-à-dire qu'il vit en société. Ainsi, s'il y vit jusque-là c'est bien parce qu'à travers toutes ses composantes, la société semble promouvoir sa liberté et son épanouissement.

On pourrait soutenir ici aisément que c'est en vivant dans la société avec ses pairs que l'homme s'épanouit dans la mesure où grâce à eux, il arrive à mener une existence humaine digne de cette appellation. Autrement dit, c'est à autrui que nous devons d'être des hommes ; nous sommes en vie par la volonté de nos parents qui nous ont conçus et avec l'aide de la société, ils nous ont éduqués, entretenus et ont participé à notre insertion sociale. C'est ce qui pousse **Lucien MALSON** (1926-2017) à dire « *Il faudrait admettre que les hommes ne sont pas hommes hors de l'ambiance sociale* » Les enfants sauvages, Paris, UGE, 10/18, 1964, p.9. Par ces propos, il nous fait savoir qu'en dehors de la société, c'est-à-dire loin du contact avec les autres, l'individu reste étrange et étranger à l'humanité.

Outre cela, il faut dire aussi que de par notre statut social, autrui apparaît comme la condition indispensable de notre existence. Mieux, si nous parlons aujourd'hui de liberté même, c'est justement parce que nos semblables nous auront donné la conscience de cette liberté et les moyens de la gagner. En ce sens, **Roger GARAUDY** (1913-2012) peut conclure en disant : « *L'enfer, c'est l'absence des autres* » Parole d'homme, Paris, Editions Robert Laffont, 1975, p.143

On comprend par ces propos que sans autrui, aucune existence réelle et acceptable n'est possible car il demeure notre appui la vie.

Dire d'autrui qu'il est une aide c'est d'abord reconnaître qu'il est un canal efficace pour la connaissance de soi. En effet, l'autre à travers ses appréciations, nous permet de porter des jugements de valeur sur notre personnalité afin de savoir ce que nous sommes et surtout comment nous sommes. Pour justifier cette idée, référons-nous aux propos de **Jean-Paul SARTRE** (1905-1980) lorsqu'il dit ceci : « *Autrui est le médiateur indispensable entre moi et moi-même* » L'être et le néant, Paris, Gallimard, 1943, p.265. D'ailleurs il n'a pas tort d'affirmer cela puisque l'expérience de la vie même révèle que pour que la connaissance de soi, soit objective et plus vraie, elle doit nécessairement se faire par l'intermédiaire d'un autre moi qui n'est pas moi. Ainsi, Sartre lui-même déduit de « *Pour obtenir une vérité quelconque sur moi, il faut que je passe par l'autre* » L'existentialisme est un humanisme, Paris, Gallimard, Folio Essai, 1966, p.59.

Du reste, disons que plus qu'une simple aide, autrui est aussi pour nous une consolation. À la vérité, nos moments de bonheur comme de malheur n'ont de sens que grâce à autrui. En s'engageant à nos côtés dans les différentes luttes pour nous libérer de toute forme d'oppression, autrui prépare ainsi notre insertion sociale. Cette idée, **Seydou Badian KOUYATE** (1928-2018) la témoigne fort bien à travers ces lignes : « *L'homme n'est rien sans les hommes, il vient dans leur main et s'en va dans leur main* » Sous l'orage, Paris, Présence Africaine, 1972, p.27.

Au sortir de cette analyse première, nous retenons qu'autrui demeure plus que nécessaire car, loin d'en être un obstacle, il contribue véritablement à la réalisation de notre épanouissement. Et c'est justement dans cette optique que s'inscrit l'autorité étatique à laquelle sont soumis tous les individus vivants en société.

Activité d'application N°10

Répondre par Vrai ou Faux

- 1- Autrui est indispensable pour ma réalisation. **Vrai**
- 2- Toutes les relations humaines sont faites de conflits. **Faux**
- 3- BACHELARD : « Pour être heureux, il faut penser au bonheur d'un autre » Psychanalyse de feu. **Vrai**

CONCLUSION

L'homme est un être social, c'est la société qui le produit en sa qualité d'homme, pour son épanouissement et sa réalisation. Sa vie en société a besoin d'être régit par des lois étatiques, mais la liberté humaine ne peut se réduire à la seule dimension sociale tant-il est vrai que l'homme est un être pluridimensionnel : **corps et âme**. Aussi importe-t-il de s'interroger sur la possibilité d'une liberté spirituelle, d'une liberté religieuse.